L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SUBSAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI MATIN, 8 AVRIL

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Entrée Story)

WM WHANN.....Président.
LOUIS SCHNEIDER.....Vice-Président.
K. N. GANUCHEAU.....Secrétaire

— Directeurs —

S C EMLEY, LOUIS SCHNEIDER,
A S MANSFIELD, WM WHANN,
D C McCAN, J. M. LAFEVRE,
W. W. HOWE, S. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN, GEO. W. PORCH,
J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif, au Bureau des Assurances de cette ville. 17 oct—1a

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57.....Rue Carondelet.....57

Actifs de la Compagnie de Gaz de la Compagnie de Chemin de fer de la ville. Biens de la ville.....

ACTIF—

ETNA, DE HARTFORD.

Actif.....$4 650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.....$1 500,000.

Représentant un capital d'assurance de
SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
10 sept—1an

Compagnie d'Assurance

DES

PACTEURS ET DES COMMERÇANTS.

39.....Rue Carondelet.....39

Nouvelle-Orléans.

Vous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant,

Montant des primes reçues la première année de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867— $443,626 62.

—ACTIF—

Le 9 avril 1868.....$568,816 81.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries qui peuvent arriver aux navires et autres les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, J. J. Warren,
W. A. Johnson, Wm. Ball,
J. W. Burbridge, Robert Pitkin,
Jno. L. Noble, Alfred H Isaacson,
Moses Greenwood, Richd Milliken,
Alfred S. Huntington, Samuel E. Moore,
Hugh McColl, Wm. H. Heaning
Marshall J. Smith, Thos M Scott,
I. Caulfield, Joseph Bloch,
John Chaffe, J. B. Jennings,
L. H. Perry, E. T. Bushnan,
Jas. D. Blair, H. H. Ware,

Sam'l Friedlander.
apr 8 1a

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NILE ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:

Sur les risques d'incendie.....$ 186,471 53
Sur les risques de mer.....65,930 94
Sur les risques de rivières.....85 402 34

Total des primes.....$ 337,804 71

Par les risques non expirés pour 1868.....86,885 06

En moins, les risques non expirés pour 1867 ..... $ 60,418 00 — $594,689 71

Primes remboursées pour 1867 2,586 04

$ 63 004 04

Montant net des primes le 31 déc. 1867.... $331,676 67

Perte payées dans la même période,

Sur les risques d'incendie.....$ 52,051 12
Sur les risques de mer 39,641 76
Sur les risques de rivières.....

$106,715 82

Frais, réassurances,...$ 5, 72
Escompte de prime.. 46 48 67

52,974 63

Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins..... 71,610 31

Rabattu pour paiement d'intérêt sur scrips dûs en 1868 y compris les balances..... 55,213 16

$264,513 85

Bénéfice net..... $ 37,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à $80 c..... $167,200 00

Cent dix bons de la ville du Grand chemin de fer de N.-O., des Opelousas et de Vicksburg, évalués à 70 c..... 77,000 00

Vingt-huit bons de la ville du chemin de fer de Pontchartrain, évalués à 70 c..... 17,500 00

Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c..... 2,000 00

Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c..... 3,000 00

Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg à Shreveport, évalués à 50 c.. 4,500 00

Actions de Banques et de Chemin de fer Primes en voie de perception..... 50,323 91

Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie du Chemin de fer de la ville. Biens de la ville..... 183,343 44

Actions d'Assurances Compagnies d'Assurances..... 39,196 00

En caisse..... 83,777 69

663,625 04

Moins: Dépréciation des susdits..... 92,850 39

Montant net de..... $570,772 65

Moins: Intérêts de scrips, non réclamés..... 7,699 76

Intérêts payables sur scrips non encore payés..... 38,958 00

34,307 76

$536,464 89

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi ce 11 janvier 1868.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866..... $321,960 00

Primes sur les risques de mer.. $ 42,002 34
Primes sur les risques de rivières..... 107,250 28

Primes sur les risques d'incendies..... 172,337 45

$321,590 00

En moins: primes remboursées 1,599 90
En moins: primes sur risques non expirés en 1867..... 39,351 00

41,450 99

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867..... $280,139

Pertes payées dans la même période:

Sur les risques de mer..... 25,960 74
Sur les risques de rivières.. 109 826 94
Sur les risques d'incendies.. 30 297 46

166,085 14

Réassurances..... 12,947 83

Dépenses, taxes, intérêt de scrips, moins escompte et intérêt..... 38,706 31

$217,740 78

Restant..... 62,398 32

Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip..... 57,391 22

Réservé pour pertes non payées 5,007 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

347 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque..... 347,000 00

35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque.. 35,000 00

36 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque.. 18,000 00

58 bons de la Cie. de l'Hôtel St-Charles, de $1,000 chaque 58,000 00

5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000.. 5,000 00

800 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de 50 chacune, évaluées à $30..... 24,000 00

650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $70 chaque..... 32,500 00

645 actions de la Banque du Canal, de $ chacune, évaluées à $ chacune..... 42,250 00

500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaq. 25,000 00

125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune. 1,875 00

100 actions de la Banque des Marchands, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune.. 1,500 00

$127,125 00

En caisse..... 51,693 50

Propriété foncière au No. 78 de la rue du Camp..... 50,000 00

Prêts garantis..... 12,715 39 62,415 00

Effets à recevoir..... 6,544 16

En moins: mauvais et douteux 6,201 45

Comptes non encore payés et primes en voie de perception.... 70,000 62

En moins: mauvais et douteux 10,211 83 59,844 97

Scrips d'autres Compagnies d'assurance..... 2,444 00

Total de l'actif..... $878,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté s'souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrips non encore payés, et qu'après le vingt deuxième certificats, à partir du dernier MARDI de février prochain et il est de plus:

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions de vingt-cinq pour cent sur chaque certificat de toutes lesdits scrips savoir: Dix pour cent de réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,
Wm M. PERKINS, vice-président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. CONVERSE, B. F. ETHELL,
ROBERT HARE, JOS. M. LANOUX,
JOS HOPE, J. H. LODWIGERS,
ALFRED MOULTON, A. H. MAY,
J. M. ALLEN, JNO. MOORE,
JNO. C. ROGERS, W. M. PERKINS.

17 janv—1m—tf—1 avril

GEO. RULEFF ve S. S. NUGENT & al.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 14,292—En vertu de trois writs de Saisie-Exécution émis de la Cour susdite et à moi adressés par Jotham Potter,—Geo. Ruleff et—McKee, mon mandat me commande de me transporter à la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'allaire ci-dessus la procédure en SAISIE-EXECUTION, au rapport de Hugh Kelso, Notaire des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, de la Nouvelle-Orléans, d'après l'acte passé pardevant lui le dix Février 1865, et enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un certain terrain situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Burgundy, Dauphine, du Canal et de la Bourse, et mesurant trente pieds de face sur la rue de la Bourse, Burgundy, par une profondeur de cent quatre vingts pieds mesure anglaise, ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte de partage entre lui, comme un des héritiers de feu Jasper Stone, et sa mère, la dame Ellen Nixon, passé pardevant Hugh Kelso, Notaire, le dix Février 1865, enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Un certain terrain, situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle compris entre les rues de la Nouvelle-Levée, Jackson, St Joseph et de Commerce, mesurant cent trois pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre deux lignes de cent-vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de pouce, plus ou moins de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, conjointement avec Robert Hill, à une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 16 de juin 1859. en vertu d'un alias writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour du Troisième District judiciaire, paroisse de Orléans, dans l'affaire de Jane Strong vs Isaac T. Preston, enregistrée au bureau des Allégations de cette Cour sous le No 32, folio 311, et autre droits de la dite propriété au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Farrong, par acte en rapport de Hugh Kelso, Notaire public en cette ville, en date du 21 d'avril 1862, enregistré dans les archives de Robert Hill, en vertu de dit Patrick Farrong, suivant acte en rapport du même notaire, en date du 24 d'août 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 mars—28, 7 15 21 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

28 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compag. le 30 avril 1867.

Primes d'incendie dans l'année..... $ 306,003 01
Primes de mer dans l'année..... 102 583 26
Primes de rivières dans l'année. 204,277 83

Total..... $611,864 10

Total net des primes..... $ 756,734 34
Payé Pertes sur les risques d'incendie..... $ 110,488 41
Pertes sur mer..... 124,302 67
Pertes sur les rivières..... 72,997 17
Taxes..... 23,950 44

Payé: Profits et pertes, réassurances, escompte et intérêt, scrip, intérêt, fluctuations, escompte..... 151,221 39—704,329 70

Bénéfice net..... $ 52,404 64

Montant net des primes le 31 mai 1867..... $ 280,139 00

Primes sur les risques de mer.. $ 42,002 34
Primes sur les risques de rivières..... 107,250 28

Primes sur les risques d'incendies..... 172,337 45

$321,590 00

En moins: primes remboursées 1,599 90
En moins: primes sur risques non expirés en 1867..... 39,351 00

41,450 99

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867..... $280,139

Pertes payées dans la même période:

Sur les risques de mer..... 25,960 74
Sur les risques de rivières.. 109 826 94
Sur les risques d'incendies.. 30 297 46

166,085 14

Réassurances..... 12,947 83

Dépenses, taxes, intérêt de scrips, moins escompte et intérêt..... 38,706 31

$217,740 78

Restant..... 62,398 32

Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip..... 57,391 22

Réservé pour pertes non payées 5,007 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

347 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque..... 347,000 00

35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque.. 35,000 00

58 bons de la Cie. de l'Hôtel St-Charles, de $1,000 chaque 58,000 00

5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000.. 5,000 00

800 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de 50 chacune, évaluées à $30..... 24,000 00

650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $70 chaque..... 32,500 00

645 actions de la Banque du Canal, de $ chacune, évaluées à $ chacune..... 42,250 00

500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaq. 25,000 00

125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune. 1,875 00

100 actions de la Banque des Marchands, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune.. 1,500 00

$127,125 00

En caisse..... 51,693 50

Propriété foncière au No. 78 de la rue du Camp..... 50,000 00

Prêts garantis..... 12,715 39 62,415 00

Effets à recevoir..... 6,544 16

En moins: mauvais et douteux 6,201 45

Comptes non encore payés et primes en voie de perception.... 70,000 62

En moins: mauvais et douteux 10,211 83 59,844 97

Scrips d'autres Compagnies d'assurance..... 2,444 00

Total de l'actif..... $878,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté s'souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrips non encore payés, et qu'après le vingt deuxième certificats, à partir du dernier MARDI de février prochain et il est de plus:

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions de vingt-cinq pour cent sur chaque certificat de toutes lesdits scrips savoir: Dix pour cent de réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,
Wm M. PERKINS, vice-président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. CONVERSE, B. F. ETHELL,
ROBERT HARE, JOS. M. LANOUX,
JOS HOPE, J. H. LODWIGERS,
ALFRED MOULTON, A. H. MAY,
J. M. ALLEN, JNO. C. MOORE,
JNO. C. ROGERS, W. M. PERKINS.

17 janv—1m—tf—1 avril

GEO. RULEFF ve S. S. NUGENT & al.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 14,292—En vertu de trois writs de Saisie-Exécution émis de la Cour susdite et à moi adressés par Jotham Potter,—Geo. Ruleff et—McKee, mon mandat me commande de me transporter à la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus la procédure en SAISIE-EXECUTION, au rapport de Hugh Kelso, Notaire des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, de la Nouvelle-Orléans, d'après l'acte passé pardevant lui le dix Février 1865, et enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un certain terrain situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Burgundy, Dauphine, du Canal et de la Bourse, et mesurant trente pieds de face sur la rue de la Bourse, Burgundy, par une profondeur de cent quatre vingts pieds mesure anglaise, ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte de partage entre lui, comme un des héritiers de feu Jasper Stone, et sa mère, la dame Ellen Nixon, passé pardevant Hugh Kelso, Notaire, le dix Février 1865, enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Un certain terrain situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Isle compris entre les rues de la Nouvelle-Levée, Jackson, St Joseph et de Commerce, mesurant cent trois pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre deux lignes de cent-vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de pouce, plus ou moins de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, conjointement avec Robert Hill, à une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 16 de juin 1859, en vertu d'un alias writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour du Troisième District judiciaire, paroisse de Orléans, dans l'affaire de Jane Strong vs Isaac T. Preston, enregistrée au bureau des Allégations de cette Cour sous le No 32, folio 311, et autre droits de la dite propriété au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Farrong, par acte en rapport de Hugh Kelso, Notaire public en cette ville, en date du 21 d'avril 1862, enregistré dans les archives de Robert Hill, en vertu de dit Patrick Farrong, suivant acte en rapport du même notaire, en date du 24 d'août 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dimanche—17, 26—sav 3,11 18.

Succession de MARY ELISABETH HASEMAN.

DEUXIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Peter Kaiser a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de moi un mandat contraire à la succession de feue Mary Elisabeth Haseman, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que ces sont concernés d'avoir à déduire en dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
F. R. O'ROURKE,
Greffier.

1er avril—1 5 10

CHARTE. CHARTE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce 31e jour de janvier mil huit cent soixante huit et la cent-vingt-deuxième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant nous, DAVID WARDIEY, notaire public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de Louisiane, Nouvelle-Orléans, et ayant qualité, en présence des témoins ci-après nommés et dont les signatures sont ci-dessous apposées, a comparu personnellement et par après nommées, et qui ont signées ci-dessous lesquelles ont déclaré que, produisant des lois de la Louisiane relativement aux corporations dans cet Etat, elles sont convenues de se former et de former ceux qu'ils représentent en une corporation dans le but et sous les règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Le nom de corporation de cette société sera la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

ARTICLE II.

Le siége des affaires et le domicile légal de cette corporation seront à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et de maintenir en ville dépendances de fer routes pour le transport des passagers et, en général, d'exercer les pouvoirs et privilèges dont elle pourrait être ou est par les présentes, revêtue à l'effet de la mettre à même de construire et d'exploiter des chemins de fer.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation sera par les présentes fixé à trois cent mille ($300,000) piastres représentées par trois mille actions de cent piastres il devra être payé cela pour cent par chaque actionnaire, à l'exécution de ces articles; le reste sera payé à l'époque et en les montants et versements que ce conseil ordonnera après dix jours d'avis donné aux actionnaires par un ou plusieurs avis publiés dans un journal de la ville. Les certificats pour la dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt, A. G Ober,
C. T. Saddecke, J. Hornell Jackson,
Samuel S. Newman, A. Thomson,
P. H. Foley, C. Hinson,
William Edwards, John Phelps,
22 mai—6P. 8 Sayer

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866..... $321,960 00

Primes sur les risques de mer.. $ 42,002 34
Primes sur les risques de rivières..... 107,250 28

Primes sur les risques d'incendies..... 172,337 45

$321,590 00

En moins: primes remboursées 1,599 90
En moins: primes sur risques non expirés en 1867..... 39,351 00

41,450 99

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867..... $280,139

Pertes payées dans la même période:

Sur les risques de mer..... 25,960 74
Sur les risques de rivières.. 109 826 94
Sur les risques d'incendies.. 30 297 46

166,085 14

Réassurances..... 12,947 83

Dépenses, taxes, intérêt de scrips, moins escompte et intérêt..... 38,706 31

$217,740 78

Restant..... 62,398 32

Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip..... 57,391 22

Réservé pour pertes non payées 5,007 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

347 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque..... 347,000 00

35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque.. 35,000 00

58 bons de la Cie. de l'Hôtel St-Charles, de $1,000 chaque 58,000 00

5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000.. 5,000 00

800 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de 50 chacune, évaluées à $30..... 24,000 00

650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $70 chaque..... 32,500 00

645 actions de la Banque du Canal, de $ chacune, évaluées à $ chacune..... 42,250 00

500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chaq. 25,000 00

125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune. 1,875 00

100 actions de la Banque des Marchands, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune.. 1,500 00

$127,125 00

En caisse..... 51,693 50

Propriété foncière au No. 78 de la rue du Camp..... 50,000 00

Prêts garantis..... 12,715 39 62,415 00

Effets à recevoir..... 6,544 16

En moins: mauvais et douteux 6,201 45

Comptes non encore payés et primes en voie de perception.... 70,000 62

En moins: mauvais et douteux 10,211 83 59,844 97

Scrips d'autres Compagnies d'assurance..... 2,444 00

Total de l'actif..... $878,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté s'souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrips non encore payés, et qu'après le vingt deuxième certificats, à partir du dernier MARDI de février prochain et il est de plus:

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelées (conformément à la Charte) pour les réductions de vingt-cinq pour cent sur chaque certificat de toutes lesdits scrips savoir: Dix pour cent de réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président,
Wm M. PERKINS, vice-président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. K. CONVERSE, B. F. ETHELL,
ROBERT HARE, JOS. M. LANOUX,
JOS HOPE, J. H. LODWIGERS,
ALFRED MOULTON, A. H. MAY,
J. M. ALLEN, JNO. C. MOORE,
JNO. C. ROGERS, W. M. PERKINS.

17 janv—1m—tf—1 avril

GEO. RULEFF ve S. S. NUGENT & al.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 14,292—En vertu de trois writs de Saisie-Exécution émis de la Cour susdite et à moi adressés par Jotham Potter,—Geo. Ruleff et—McKee, mon mandat me commande de me transporter à la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus la procédure en SAISIE-EXECUTION, au rapport de Hugh Kelso, Notaire des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, de la Nouvelle-Orléans, d'après l'acte passé pardevant lui le dix Février 1865, et enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un certain terrain situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Burgundy, Dauphine, du Canal et de la Bourse, et mesurant trente pieds de face sur la rue de la Bourse, Burgundy, par une profondeur de cent quatre vingts pieds mesure anglaise, ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte de partage entre lui, comme un des héritiers de feu Jasper Stone, et sa mère, la dame Ellen Nixon, passé pardevant Hugh Kelso, Notaire, le dix Février 1865, enregistré dans le Bureau des Archives de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Un certain terrain, situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle compris entre les rues de la Nouvelle-Levée, Jackson, St Joseph et de Commerce, mesurant cent trois pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre deux lignes de cent-vingt-trois pieds huit pouces et un tiers de pouce, plus ou moins de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, conjointement avec Robert Hill, à une vente publique faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, le 16 de juin 1859, en vertu d'un alias writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Cour du Troisième District judiciaire, paroisse de Orléans, dans l'affaire de Jane Strong vs Isaac T. Preston, enregistrée au bureau des Allégations de cette Cour sous le No 32, folio 311, et autre droits de la dite propriété au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Farrong, par acte en rapport de Hugh Kelso, Notaire public en cette ville, en date du 21 d'avril 1862, enregistré dans les archives de Robert Hill, en vertu de dit Patrick Farrong, suivant acte en rapport du même notaire, en date du 24 d'août 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dimanche—17, 26—sav 3,11 18.

Succession de MARY ELISABETH HASEMAN.

DEUXIEME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Peter Kaiser a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de moi un mandat contraire à la succession de feue Mary Elisabeth Haseman, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que ces sont concernés d'avoir à déduire en dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
F. R. O'ROURKE,
Greffier.

1er avril—1 5 10

Dent Magasins en briques, à trois étages, Nos 172 et 174 Rue Poydras, à louer pour le présent.

Succession de feue Hannah Pinski, décédée, épouse de David Woolf.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 31,296. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour susdite, dans l'affaire ci-dessus, le procédural le samedi, vingt cinq avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, de la Deuxième District de cette ville, la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Est, borné par les rues de Clarice, Roydras, Derbigny et Dryades, mesurant soixante pieds de face sur la rue de Clarice, sur une profondeur de cent pieds entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à ladite succession au moyen de l'acquisition que ledit Davis Woolf en a faite de Alfred Lebeuman, suivant acte en rapport de Edward Sauvé, notaire public en cette ville, en date du 1er de juin 1865.

Les bâtisses et améliorations sur lesdits terrains consistent en deux maisons en briques, à trois étages; la No 172 de cinq pièces et demie en bas et deux en haut, raison de 6 (six par mois), et la No 172 1/2 (cent inoccupées par le Propriétaire.

Conditions: L'acquéreur paiera en comptant, un tiers net comptant, et le reste en trois balances en une, deux et trois années de cette date, avec intérêt à huit par cent par an, payable par semestre, sous une hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'au parfait paiement, avec clause de vente privée, et autres clauses ordinaires. Les primes d'assurance seront payées par l'acquéreur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 mars—29, 7 15 21 avril

Postage to Foreign Ports.

☞ The Asterisk (*) indicates that in cases where it is prefixed, unless the letter be registered, prepayment is optional; in all other cases, prepayment is required.

COUNTRIES.	Rate per ½ ounce.	Newspapers.
Africa, west coast, British ports	33	4
Argentine Republic, via England	45	4
via France	30	60
Aspinwall	10	6
Australia, Br. M. via Southampton	33	6
do via Marseilles	39	45
by private ship from N. Y. or Boston	5	2
French mail (5 Austr'n cy'ply)	*30	*60
by Prus. or Hamb. mail, via Marseilles and Suez	50	102
Algeria, French Mail	*15	*30
by Brem. & Ham.: mail via Prussia	55	
Austria and its States, Pr. closed mail	30	
do do when prepaid	25	
do by Brem. or Ham. mail	*15	3
do do (except prov. in Italy)	45	4
French mail		
Bahamas, by direct steamer from New York	5	2
Belgium, French mail	*21	*42
closed mail via. England	5	2
closed mail via. London by Am. pkt.	21	2
do. do. by British pkt.	5	2
Brazil, via. England	45	4
Bremen & Hanover, Pr. & from Bremen	*53	*66
By American Packet	10	2
Bremen, Prussian closed mail	30	60
do. do. when prepaid	28	
do. Hamburg mail	*15	3
do. French mail	*21	*12
British N. Am. Prov., dist. not over 3000 miles	*10	2
do. dist. exceed 3000 miles	*15	3
Buenos Ayres, via England	45	4
do via France, by French mail from Bordeaux	30	60
Cape of G. H., Br. m., via Southampton	45	8
do. do. Marseilles	58	8
Chilli	31	6
China, Br'sh M. via Southampton	45	6
do. do. Marseilles	59	6
do. by Brin or Ham. m., via Trieste	55	
by Brem. or Ham. m. via Marseilles and Suez	40	72
French mail	30	60
by mail to San Fran., thence by ship	3	
Costa Rica	10	2
Cuba	10	2
Denmark Prussian closed mail (if prepaid 31c.)	33	9
by Bremen or Hamburg Mail	20	3
French mail	27	54
E. In's, op'n m. via Lon. by A. pkt	5	6
Prussian closed mail, via Trieste	68	13
(Eng. possess.) Pr. cl. m. via Trieste	36	13
by Brem. or Ham. m. via Mar's. and Suez	40	72
by Brem. or Ham. m. via Trieste	64	
French mail	80	60
Ecuador	34	6
France	*15	*30
Frankfort, French mail	*21	*42
Prussian closed mail	*30	
do do when prepaid	28	
Brem. or Ham. mail	*15	3
German States, Prus. closed mail (if prep 28c)	*30	
French mail	*21	*42
Bremen mail	*15	3
(except Luxemburg) by Ham.	*15	3
Great Britain and Ireland	*24	
Hamburg, by Ham. mail direct from N. Y.	*10	2
Bremen mail	*15	3
Ireland	*15	3
Prussian closed mail	*30	6
do when prepaid	*21	*42
Holland, via England	5	2
Honduras, Br. M. via Southampton	10	2
Hong Kong, Brit. m. via Mar's	53	8
do via Southampton,	45	6
by French mail	30	60
by Bremen or Hamburg mail	36	
Prussian closed mail	36	10
Indian Archipelago, French mail,	30	60
Italy, via. Bremen or Hamburg mail.	36	8
British mail vis Marseilles	39	45
Martinique, via England	45	4
Matamoras, Br. m. via Southampton	33	6
do via Marseilles	39	45
by French mail	30	60
Mexico	10	2